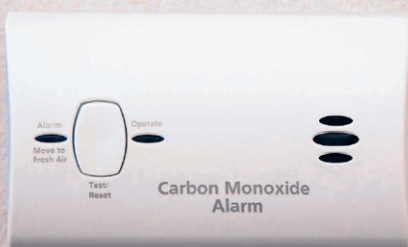


AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE



Les statistiques démontrent qu'en Abitibi-Ouest, 51% des résidences qui ont un appareil à combustion ne sont pas munie d'avertisseurs de monoxyde de carbone.

Prévenez le pire avec un avertisseur de CO

Un détecteur de CO ressemble à un détecteur de fumée. Il fonctionne de la même façon, avec une pile ou branché au réseau électrique. Ce dispositif de sécurité est conçu pour émettre un signal d'alarme lorsqu'il décèle la présence de ce gaz nocif dans une concentration menaçante pour la santé.

À propos du monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone, aussi appelé CO, est un gaz qui a des effets néfastes sur la santé et peut entraîner la mort. Il est inodore, incolore et insipide (sans goût). Il se dégage lorsque des appareils brûlent un combustible comme le propane, l'éthanol, le charbon, l'essence le bois ou les granulés de bois, le mazout, etc.

ATTENTION!

Un avertisseur de fumée classique ne détecte pas la présence de monoxyde de carbone.

Vérifiez auprès de votre municipalité pour la réglementation en vigueur.

